



BUDGET DU QUÉBEC 2010

31 mars 2010

Robert Hogue
Économiste principal
(416) 974-6192
robert.hogue@rbc.com

David Onyett-Jeffries
Économiste
(416) 974-6525
david.onyett-jeffries@rbc.com

Cap sur l'équilibre budgétaire

Jusqu'à présent, le dépôt des budgets 2010 a été marqué par la réaffirmation de l'engagement résolu de tous les gouvernements visant à éponger leurs déficits à moyen terme, sauf qu'ils sont peu nombreux à avoir présenté une feuille de route aussi claire que l'a fait le Québec hier afin d'atteindre ce but ultime. Dans son premier budget, le ministre des Finances Raymond Bachand a exposé un plan détaillé qui fait plaisir à voir, lequel comprend d'importantes hausses d'impôt et restrictions au titre des dépenses. Malgré ces mesures, il restera tout de même un trou à combler de 4,5 milliards de dollars dans les finances de la province en 2010-2011 – ce qui est légèrement supérieur au déficit révisé à la baisse de 4,3 milliards de dollars pour 2009-2010. Cependant, ces mesures rendent beaucoup plus crédibles l'atteinte de l'objectif d'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014 (tel que l'exige la loi provinciale actuelle). Il s'agirait là d'une prouesse, car si rien n'est fait, il se creuserait un écart estimé à 12,3 milliards de dollars entre les revenus et les dépenses en 2013-2014. Dans ce budget, le ministre Bachand a défini des mesures précises représentant des économies de 11,2 milliards de dollars en 2013-2014, soit plus de 90 % de l'écart estimé. De ce montant, 6,2 milliards de dollars (62 %) seront récupérés au sein du gouvernement (en grande partie sous la forme de restrictions des dépenses), 3,5 milliards de dollars (31 %) proviendront des particuliers et 800 millions de dollars (7 %), des sociétés (sous forme de diverses hausses de frais et d'impôt). Après n'avoir présenté son plan que dans ses grandes lignes l'an dernier, le gouvernement du Québec s'est maintenant doté d'une véritable feuille de route.

Bien qu'un engagement aussi profond visant l'équilibre budgétaire à l'intérieur du précédent délai établi puisse sembler exemplaire, l'exercice est né d'un besoin réel. Le Québec, province la plus endettée du Canada, est en butte à de plus grands défis sur le plan démographique, qui pèseront sur les principaux programmes de dépenses au cours des années à venir. Ainsi, la province dispose d'une faible marge de manœuvre et doit faire preuve d'un degré élevé de vigilance financière.

Points saillants du budget

Sur le plan des revenus, le budget présente plusieurs nouvelles mesures. Le taux de la taxe de vente provinciale s'établira à 9,5 % le 1^{er} janvier 2012, ce qui ajoute un point de pourcentage à la hausse semblable annoncée l'an dernier, laquelle prendra effet le 1^{er} janvier 2011. Le gouvernement a aussi relevé les taux des taxes sur l'essence et le carburant de 1 cent par litre, et ce, à compter du 1^{er} avril 2010 (à 16,2 cents par litre et à 17,2 cents par litre, respectivement), et les haussera encore d'un cent par litre pour chacune des trois années suivantes. Les revenus provenant de ces droits d'accise supérieurs seront entièrement affectés au transport en commun ainsi qu'à l'amélioration des routes (forme de frais imposés aux usagers). De même, des « contributions santé » de 25 \$ par adulte débiteront le 1^{er} juillet 2010 (elles passeront à 100 \$ en 2011 et à 200 \$ en 2012) et serviront à financer des initiatives au chapitre des soins de santé. Le discours du budget indique que le gouvernement québécois envisage l'introduction d'une « franchise santé », calculée en fonction du nombre de visites médicales effectuées pendant l'année. Cette franchise pourrait être au montant de 25 \$ la visite et s'accumulerait jusqu'à un maximum de 1 % du revenu imposable d'un contribuable. Toutefois, aucun revenu de cette

nature a été inclus dans le plan budgétaire présenté hier. Enfin, pour ce qui est de l'électricité, des frais supplémentaires de 1 cent/kWh seront mis en place au cours d'une période de cinq ans, à partir de 2014.

En **2010-2011**, on prévoit que les sources de revenus propres au gouvernement augmenteront de 3,7 % pour atteindre 49,2 milliards de dollars, principalement grâce à un bond de 6,0 % des recettes de l'impôt des particuliers (à 18,6 milliards de dollars) et à une hausse de 3,8 % des taxes à la consommation (à 14,1 milliards de dollars). Les paiements de transfert du gouvernement fédéral devraient monter de 0,6 % pour atteindre 15,3 milliards de dollars, ce qui amènera l'ensemble des revenus provinciaux à 64,5 milliards de dollars, une hausse de 2,9 %.

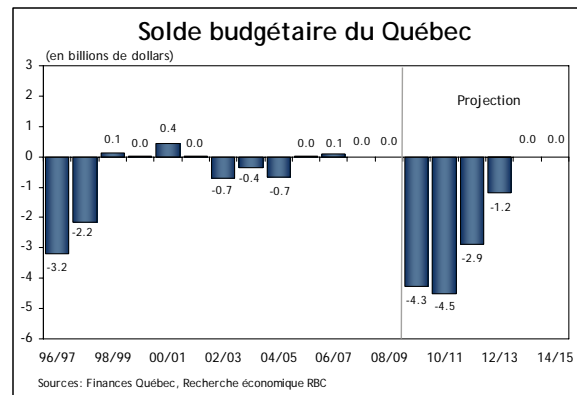
Sur le plan des dépenses, de nouvelles mesures sont axées sur la limitation de la croissance. La croissance totale des dépenses est plafonnée à 2,2 % à moyen terme, ce qui représente une valeur inférieure à la limite de 3,2 % prévue dans le budget de l'an dernier et moins de la moitié du taux de croissance moyen enregistré au cours des sept dernières années. Cet objectif de réduction sera atteint au moyen d'un gel de la masse salariale de la fonction publique jusqu'en 2013-2014, un gel, durant deux ans, des salaires du premier ministre, des ministres et des députés, une réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative d'ici 2013-2014 et une réduction de 25 % des coûts de publicité, de formation et de déplacement.

En **2010-2011**, les dépenses de programmes devraient augmenter de 2,9 % et atteindre 62,6 milliards de dollars. Seuls quatre secteurs prioritaires connaîtront des hausses plus rapides que le taux d'inflation, à savoir la santé (hausse de 3,7 %), l'éducation (2,2 %), les transports (9,4 %) et la famille et les aînés (5,4 %). La croissance de tous les autres programmes réunis sera limitée à 0,9 %. En ce qui a trait à la santé, n'eût été une dépense non récurrente de 126 millions de dollars liée à la pandémie de grippe H1N1 en 2009, la hausse des dépenses aurait atteint 4,1 %.

Le **Plan québécois des infrastructures** a été révisé afin de couvrir la période de 2009 à 2014. Un total de 42,6 milliards de dollars y est affecté pour la période visée. Les dépenses totales en infrastructures devraient culminer à 9,1 milliards de dollars en 2010-2011, en hausse de 2,4 % par rapport à 2009-2010. Les dépenses annuelles seront ramenées à 8,9 milliards de dollars en 2011-2012, à 8,1 milliards de dollars en 2012-2013 et à 7,5 milliards de dollars en 2013-2014. La hausse annuelle prévue en 2010-2011 représente une révision importante vers le haut par rapport à la baisse de 5,3 % prévue dans le Plan de l'an dernier.

Plan d'élimination du déficit

Comme il en a été question ci-dessus, plus de 90 % des « efforts » qui seront déployés afin de résorber l'écart estimatif de 12,3 milliards de dollars entre les revenus et les dépenses en 2013-2014 ont été indiqués dans le budget. En ce qui concerne les efforts du gouvernement, la li-



mitation de la croissance annuelle des dépenses de programmes à 2,2 %, au lieu de la croissance moyenne de 4,8 % enregistrée au cours des sept dernières années, permettra de dégager des économies de 5,2 milliards de dollars d'ici 2013-2014 au sein des ministères et des organismes du gouvernement. De plus, une somme de 530 millions de dollars sera économisée au moyen du contrôle des dépenses d'autres organismes publics. Des mesures de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal permettront de dégager 1,2 milliard de dollars. En ce qui concerne les efforts des contribuables, l'augmentation de la taxe de vente du Québec (TVQ), la contribution santé, la hausse de la taxe sur l'essence et l'indexation de frais aux usagers (annoncée l'an dernier) produiront des revenus additionnels de 3,5 milliards de dollars. Pour ce qui est des entreprises, les hausses de la TVQ et de la taxe sur l'essence, ainsi qu'un nouveau régime de droits miniers et une augmentation temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières, rapporteront des revenus additionnels de près de 800 millions de dollars. Le gouvernement doit encore définir les mesures qui lui permettront de combler l'écart restant de 1,1 milliard de dollars.

Des hypothèses prudentes

Les prévisions budgétaires sont fondées sur des hypothèses économiques relativement prudentes, étant donné que la prévision de croissance du PIB réel du Québec s'établit à 2,3 % en 2010 et à 2,6 % en 2011. Les prévisions de croissance de RBC pour ces années s'élèvent respectivement à 2,8 % et à 3,5 %. Toutefois, la prudence reste de mise en raison de l'absence de réserves pour éventualités après 2010-2011.

La dette

Par suite des déficits de la province, du programme énergétique de dépenses en immobilisations et d'autres investissements et prêts, la dette brute du Québec (soit la dette contractée sur les marchés financiers et le passif net au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic, moins le solde du Fonds des générations) devrait passer de 151 milliards de dollars (ou 50,1 % du PIB) à la fin de 2008-2009 à 160 milliards de dollars (53,2 %) en 2009-2010, à 171 milliards de dollars (54,5 %) en 2010-2011 et à 180 milliards de dollars (55,1 %) en 2011-2012. En proportion du PIB, la dette brute devrait ensuite décroître pour atteindre 52 % à la fin de 2014-2015. Dans l'intervalle, le Fonds des générations devrait plus que quadrupler pour passer d'un peu moins de 2 milliards de dollars (valeur comptable) au 31 mars 2009 à 8,3 milliards de dollars au 31 mars 2015. Les besoins de financement totaux devraient descendre à 12,9 milliards de dollars en 2010-2011 après s'être établis à 15,5 milliards de dollars en 2009-2010 (dont une tranche de près de 19 % a été financée sur les marchés étrangers), mais croître à nouveau pour atteindre 17,9 milliards de dollars en 2011-12.

Sommaire des opérations budgétaires consolidées

| (en millions de dollars) | Données | | Prévisions | | Projections | | |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------|----------|
| | Réels | préliminaires | 2010/11 | 2011/12 | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 |
| | 2008/09 | 2009/10 | | | | | |
| Revenus | 62 916 | 62 650 | 64 489 | 65 936 | 68 480 | 70 941 | 73 652 |
| Dépenses | 65 054 | 66 923 | 69 551 | 71 748 | 74 041 | 76 283 | 79 028 |
| Dépenses de programmes | 58 550 | 60 769 | 62 561 | 63 907 | 65 282 | 66 686 | 69 282 |
| Service de la dette | 6 504 | 6 154 | 6 990 | 7 841 | 8 759 | 9 597 | 9 746 |
| Résultats nets des entités consolidées | 880 | 598 | 697 | 848 | 926 | 852 | 1 038 |
| Provision pour manques à gagner aux revenus | | 300 | 300 | | | | |
| Impact du Plan de retour à l'équilibre budgétaire | | | 1 051 | 3 036 | 4 496 | 5 613 | 5 880 |
| Surplus (déficit) | (1 258) | (3 975) | (3 614) | (1 928) | (139) | 1 123 | 1 542 |
| Versement des revenus dédiés au Fonds des générations | (587) | (715) | (892) | (972) | (1 061) | (1 123) | (1 227) |
| Hausse du prix de l'électricité patrimoniale | | | | | | | (315) |
| Réserve de stabilisation | 1 845 | 433 | | | | | |
| SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE | 0 | (4 257) | (4 506) | (2 900) | (1 200) | 0 | 0 |

Sources: Finances Québec, Recherche économique RBC

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royale du Canada et ne peut être reproduit d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur. Les informations et statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par la Recherche économique RBC sur la base de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur précision ou leur exhaustivité. Cette publication est destinée à l'information des investisseurs et du monde des affaires et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation visant l'achat de valeurs mobilières.